

# **Parlons Vélo ! Municipales 2020**

## **Triel-sur-Seine (78510)**

### **Réponses de Sophie Kerignard, au nom de la liste « TRIEL AUTREMENT »**

— le 10/03/2020 à 06:22 —

#### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

##### **Action n°1 : je m'engage**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Rappelons, tout d'abord, que notre engagement dans le « plan vélo de Triel » sera tourné vers les actifs, la jeunesse et les seniors de Triel-sur-Seine.

Ce plan vélo est l'un des axes de notre vision globale de l'évolution des mobilités à Triel.

La vision du plan vélo de Triel recherchée tiendra dans l'élaboration de tracés de pistes et ou de voies cyclables communales qui pourraient permettre de :

- Rejoindre tous les secteurs de TRIEL (de l'Hautil vers les Berges de Seine) ;
- Rejoindre tous les points névralgiques de TRIEL permettant d'accéder aux différents bassins d'activité (la gare de Triel, la plate-forme modale que nous proposons à l'entrée sud de Triel, les accès aux gares d'EOLE) ;
- Rejoindre tous les centres d'intérêt de TRIEL (la mare de l'Hautil, la chapelle, le parc aux Etoiles, l'église St Martin, le parc municipal, les berges de la Seine)
- Rejoindre tous les lieux de rendez-vous sportifs existants et à venir (le stade Chirac, la petite Cavalerie, le COSEC, le futur Pumptrack et les berges de la Seine)

Au regard du fort dénivelé de la commune de Triel, l'une des facettes de ce plan vélo sera de développer en parallèle l'accès à une offre de vélos électriques, qu'elle soit d'ordre achat, location ou conversion de vélo classique en électrique.

Concernant leurs financements, toutes les actions auprès des différents services de l'Etat (Région, Département et Intercommunalité) ainsi que l'adhésion aux différents programmes de mobilités seront recherchés sans oublier les aides développées par les différentes fédérations sportives.

Concernant la concertation, elle est le fondement de notre campagne et de la profession de foi de notre équipe. Ce plan vélo comme tous les projets liés à la mobilité sera présent à la population pour en améliorer leur pertinence et leur efficacité. Bien entendu, l'avis des associations nous sera d'une grande aide.

##### **Action n°2 : je m'engage**

Affecter au moins 5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

La notion d'un budget participatif est actée dans notre programme et sera ouvert vers les associations sportives et culturelles. Voir notre journal n°1 Une ville attractive et sûre p. 4.

##### **Action n°3 : je m'engage**

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

C'est effectivement l'une des pistes envisageables pour assurer la communication avec les Trielloises et les Triellois. Le choix de la personne reste à déterminer.

#### **Développer un réseau cyclable cohérent**

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines

\* RELIER Verneuil via le pont (passerelle ou aménagement trottoir) en piste cyclable pour se diriger soit vers Vernouillet et carrefour Market soit vers le centre de Verneuil.

\* Aménagement de la rue de l Hautil après domaine de cheverchemont pour relier les Hautilois et les communes du 95 Boisemont et Jouy le Moutier

\* Vaux aménagement piste cyclable (continuité avec circuit du RER V )

\* Sortie Triel vers Carrières sous Poissy réaménagement de la piste cyclable en mauvais état (RER V).

C'est l'un des axes pris en considération dans notre vision du plan vélo (action 1°). Nous avons déjà établi un premier tracé qui est à confirmer.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°5 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

La difficulté de Triel-sur-Seine est son fort dénivelé, et le rétrécissement des voies et de leurs bas côtés aux deux entrées principales de la commune (Vaux et Poissy).

Dans une première analyse, il ne semble pas possible d'une généralisation, sur les circuits envisagés, de permettre un double sens de pistes cyclables quand le double sens n'est pas réalisable. Nous nous orienterons alors vers des circuits de pistes cyclables dédiées à la montée (franchissement des dénivelés) et l'autre à la descente.

Pour le cédez-le-passage cycliste aux feux, nous avons la chance d'avoir que peu de feux tricolores mais leur emplacement est contraint par le peu de visibilité des voies attenantes, le fort trafic pour la traversée du pont ou la proximité du collège et la présence de trottoirs de petite largeur. Ces modifications ne peuvent s'inscrire que dans une réflexion globale d'aménagement de chaque carrefour pour répondre tant aux problèmes de fluidité de la circulation (voitures et vélos) que celle du passage piétons. Cela nécessite donc une étude approfondie dans ce sens. L'expertise de votre référent local sera d'autant plus la bienvenue.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°6 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Bien sûr notre réflexion s'est appuyée sur les lieux de dépôts des vélos. Leur conception devra tenir compte de la durée du dépôt.

Pour les longues durées, leur positionnement sera implanté sur les lieux de connexions travail (SNCF, plate-forme modale, gare Eole, arrêts de bus névralgiques).

Pour les courtes durées, leur implantation sera dédiée aux lieux d'activité de la jeunesse, des circuits touristiques et des commerçants.

Mais en tout état de compte, leur implantation sera basée sur une étude des usages et des besoins à venir.

#### Action n°7 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'aide à l'achat existe déjà (aide maxi de 500 € en fonction du type de vélo).

Les aides complémentaires envisagées devront en premier lieu se baser sur un bilan des besoins et en particulier ceux des entrepreneurs locaux et ceux qui pourraient demain améliorer tous les circuits courts.

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°8 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

*Par exemple : mettre des panneaux qui annoncent l'entrée en agglomération, la limitation de vitesse, la priorité aux piétons et aux vélos, ET la distance de sécurité à respecter à côté d'un vélo : 1 mètre en ville et 1 mètre 50 hors agglomération .*

La présence de deux auto-écoles sur notre territoire peut contribuer à ce plan de communication. Les plus jeunes écoliers et collégiens sont aussi un public particulièrement concerné pour les sensibiliser à l'usage du vélo et leur apprendre les règles de sécurité. D'ailleurs, un permis piéton et vélo existe déjà. Les actions associatives peuvent aussi être accompagnées en ce

sens. Des associations font déjà des actions. Osez le vélo à l'initiative de Triel Environnement est une journée de sensibilisation sur la place croissante du cycliste dans notre ville. Cela permet aussi aux participants de pouvoir tester des vélos électriques et de mieux appréhender les règles pour circuler en toute sécurité en vélo.

De manière générale, toute initiative en ce sens est à valoriser pour donner toute leur place aux cyclistes dans notre ville et inciter d'autres personnes à utiliser leurs vélos. La mairie peut bien entendu, dans la mesure du possible, accompagner ces actions.

### **Commentaires généraux**

Merci pour votre questionnaire. Il permet, en effet, de sensibiliser les différents candidats à l'élection municipale à la place du vélo dans leur ville. Les cyclistes doivent pouvoir circuler dans notre ville en sécurité. Les éco-déplacements sont également à valoriser au vu de leurs conséquences bénéfiques sur l'environnement.

Bien cordialement,

Sophie Kerignard

"Tête de liste" de Triel Autrement